

■ **Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (ALSMAD), à Lausanne**, route d'Oron 10, 1010 IAU-SANNE, CH-550-1055106-2. Nouvelle association. Statuts du 24 juin 1993. But: promouvoir la santé en mettant à disposition de la population lausannoise des services médico-sociaux en milieu ouvert et de prendre des mesures de type préventif, curatif et de réadaptation; mise en oeuvre en priorité des programmes qui lui sont confiés par l'organisme médico-social vaudois (OMSV) et la ville de Lausanne, dans le cadre de la planification cantonale (pour but complet voir statuts). Ressources: cotisations des membres, subventions fédérales, paiements des assurances et des usagers, participation cantonales et communales, dons, legs et autres contributions. Organisation: assemblée générale, comité, direction, organe de révision. membres du comité: David Stéphane, de Quarten, à Lausanne, président, Darioli Roger, de Guttet-Feschel, à Lausanne, tous deux avec signature collective à deux, Bourquin Jean-Christophe, de Sonvilier, à Lausanne, Fox Robert, d'Ecublens (VD), à Pully, Genoud Patrick, de Châtel-Saint-Denis, à Epalinges, Guntert Philippe, de Mumpf, à Lausanne, Pône-Gautschi Mercedes, de Romanel-sur-Lausanne, à Lausanne, et Roulet Catherine, de La Sagne, au Mont-sur-Lausanne, tous les cinq sans signature. Signature collective à deux est conféré à Mamboury Joyet Catherine, de Signy-Avenex, à Lausanne, directrice. Organe de révision: Fidinter SA (CH-550-0049424-4), à Lausanne.

Registre journalier no 14907 du 04.09.2009 / CH-550.1.055.106-2 / 05242746